Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Communications d'entreprises
Sous-rubrique: Invitation à l'assemblée générale
Date de publication: SHAB - 16.05.2019
Numéro de publication: UP04-0000000956
Canton: VD

Entité de publication:
Forces Motrices de l'Avançon SA, Avenue de la Gare 19, 1880 Bex
Annexes:
OJ AG 2019.pdf

Invitation à l'assemblée générale ordinaire de Forces Motrices de l'Avançon SA

Forces Motrices de l'Avançon SA
CHE-106.823.147
Avenue de la Gare 19
1880 Bex

Indications concernant l'assemblée générale:
18.06.2019, 15:00 heures, Bex

Texte d'invitation/ordre du jour:
ORDRE DU JOUR
1. Ouverture de l'assemblée - opérations préliminaires.
2. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et présentation des comptes de l'exercice 2018.
3. Rapport de l'organe de révision relatif aux comptes de l'exercice 2018.
4. Décisions relatives à :
a) l'approbation du rapport de gestion et des comptes de l'exercice 2018.
b) l'emploi du bénéfice résultant du bilan :
Capital rémunéré pour les actions de 1re classe :
- actions 1re classe CHF 4'662'000.00
- déduction des propres actions CHF - 62'400.00
- Capital rémunéré pour les actions de 1re classe CHF 4'599'600.00
Dividendes versés :
- dividende ordinaire brut de 8 % représentant CHF 24.00 par action de 1re classe CHF 367'968.00
- dividende ordinaire brut de 8 % représentant CHF 12.00 par action de 2e classe CHF 26'640.00
- dividende ordinaire brut de 8 % représentant CHF 24.00 par action de 3e classe CHF 168'000.00
- attribution à la réserve générale CHF 21'100.00
- report à nouveau CHF 7'079'783.12
CHF **7'663'491.12**

La distribution aux actionnaires des dividendes sera proposée à l'assemblée générale. En cas d'approbation, les dividendes sur les actions de 1re classe seront payables, sans frais, contre remise du coupon no 17 à partir du 19 juin 2019 sous déduction de l'impôt anticipé de 35 % auprès de la Banque Cantonale Vaudoise à Lausanne, de ses sièges régionaux, succursales et agences. N° de valeur : 247790. Seuls les actionnaires inscrits au registre des actions avant le 18 juin 2019 pourront être rétribués.
c) la décharge aux membres du Conseil d'Administration.
5. Elections :
Conseil d'Administration : aucun mandat n'arrive à échéance lors de la présente assemblée générale.
Organe de révision :
Le Conseil d'Administration propose de renouveler le mandat de la société BDO SA, à Epalinges (siège principal à Zürich), en qualité d'organe de révision, pour la révision des comptes 2019.
6. Divers et propositions individuelles.